

Conseil de laboratoire du Vendredi 28 Janvier 2022

Participants

Présents : Christine BRUN - Christophe CHEVILLARD – Juliette MALFAIT - Iris MANOSALVA – Denis PUTHIER - Myriam RAMADOUR

Présents en distanciel : Benoit BALLESTER – Pascal RIHET – Lionel SPINELLI

Invité : Laurent PERRIN

Demande de postes ARIANE

Aucune demande de poste n'a été acceptée pour le TAGC. Seuls des postes communs (un animalier et un technicien informatique) ont été validés pour le TPR2.

Label CNRS

Refus de labellisation CNRS par la direction de l'INSB malgré les accords de l'Inserm et de l'AMU.

HCERES

- Calendrier :
 - Dossiers Excel à rendre 15/03/22 à AMU, et dossier complet le 15/04/22.
 - Dossier complet à déposer le 15/06/22 à l'HCERES.
 - Dossiers projets Inserm & AMU, pas de date fixée, entre automne 2022 et début 2023, pour un renouvellement au 01/01/2024.
- Le fichier excel va être rediffusé pour vérifier l'exhaustivité des données.
- Catherine NGUYEN avait insisté sur l'importance du SAB et de la plaquette.
 - La plaquette en cours de finalisation partira lundi 31/01/22 pour impression et envoi aux membres du SAB Un grand merci à Nathalie Arquier et Sandrine Marquet qui ont élaboré ce document. Cette plaquette sera un des 5 documents à fournir comme pièce significative dans le dossier HCERES.
 - SAB : 6 examinateurs jugeront le dossier les 10, 23, 24 et 28 février après-midis, en visioconférence. Chaque chercheur et enseignant-

chercheur présentera ses résultats / avancées et leur intégration dans les projets du laboratoire. Le SAB nous retournera ses conclusions pour le 15/03/22.

- Le brainstorming des derniers jours a permis de lancer une réflexion approfondie sur le prochain projet à déposer à l'AMU et à l'Inserm. On a essayé de mettre l'accent sur une cohérence entre ce que font et ce que souhaitent faire les Chercheurs /EC. Les avancées sont significatives mais il reste des points à améliorer. Le rendu du bilan de ces 4 journées est donc prématuré. Il sera diffusé à terme.

Bâtiment TPR2

Le départ de l'équipe de M. IOVANNA est prévu pour fin 2022, suivi, après quelques mois de travaux, par l'arrivée de l'Unité de M Debanne. L'équipe de M Chames devrait déménager début 2024.

Stockage / archivage des données

Les indications pour la répartition du stockage est rappelée en *annexe 1*, à la fin de ce compte-rendu.

Lionel Spinelli explique que tout est prêt pour le transfert sur les baies du datacenter mais que tout est bloqué par M. Laurent Calicat qui n'a toujours pas installé le VLAN depuis deux ans malgré de nombreuses relances.

Fin 2022 la première baie ne sera plus sous garantie sans être fonctionnelle.

Fin 2022 il ne restera plus qu'une seule année de garantie pour la deuxième baie sans être fonctionnelle.

En l'état toutes les données sont stockées sur nos serveurs vieillissants. Au moindre problème on perd tout.

Comme ce blocage perdure depuis plusieurs années, la connexion réseau sera demandée directement à la DOSI AMU par Aurélie Bergon.

Demande Ariane équipements / crédits exceptionnels

Le laboratoire a demandé cette année :

- Un laser pour cytomètre pour la PCC
- Un Seahorse en remplacement de celui qui partira avec l'U1068, sur la PCC
- Un serveur informatique pour remplacer un serveur obsolète
- La sécurisation électrique des congélateurs

Olivier Theodoly et Félix Ricco souhaitaient demander un système de visioconférence et Pascal Rihet a proposé de partager le nôtre, peu utilisé vu sa localisation actuelle. Le système sera déménagé dans la salle de réunion commune et Lionel Spinelli fera un mode d'emploi.

Campagne ATER

Le président du Département biologie enverra les fiches de demande de besoin. On devrait obtenir à nouveau le remplacement du poste de M van Helden pour 2022-2023 sur un profil de bioinformatique-génomique.

Situation sanitaire et Télétravail

- La période « Télétravail COVID » avec procédure simplifiée devrait s'arrêter le 2 février, sauf nouvelles annonces. Le retour au télétravail « classique » devrait redevenir la règle (*). Benoit Ballester explique que le traitement des étudiants Master et doctorants n'est pas uniforme en fonction des tuteurs.

(*) : mise à jour des consignes le 2/2/2022 par la direction de l'Inserm: « A compter de ce jour, il est mis fin à l'obligation de télétravail. Depuis ce 2 février, le télétravail est désormais seulement recommandé. Nous ne revenons donc pas entièrement au cadre normatif de l'Inserm qui prévalait au 01/09/2021. Si cela est possible (sans dégradation du service rendu, sans perturbation des collectifs), les agents peuvent donc continuer à télétravailler selon les modalités actuelles autant que possible, sans caractère obligatoire ». L'Inserm nous communiquera les nouvelles consignes probablement à la sortie des vacances scolaires.

- Pascal Rihet confirme la règle : interdiction pour les masters d'avoir recours au télétravail mais possibilité de télétravail pour les doctorants entre le 3 janvier et le 2 février (uniquement).
- Pour la période « normale », se référer au dernier conseil de laboratoire. Juliette Malfait souligne que l'Inserm autorise le télétravail des doctorants.

Pascal Rihet confirme mais l'AMU l'interdisant, le laboratoire a choisi d'harmoniser en interdisant le télétravail à tous les doctorants.

Les règles COVID sont disponibles sur l'Intranet du laboratoire et sont rappelées en *annexe 2* de ce compte rendu.

Il est rappelé que les règles COVID et les règles du télétravail sont à suivre scrupuleusement.

- La nouvelle campagne de demande de télétravail « classique » est lancée et se terminera le 28/02/2022. Avant d'engager la procédure sur les sites dédiés à l'Inserm et à l'AMU, il est demandé aux agents intéressés d'envoyer préalablement un mail à la direction pour l'entretien et la vérification de l'éligibilité. Chaque représentant de chaque collège peut diffuser l'information. Iris Manosalva demande s'il y a une flexibilité dans le télétravail. Christophe Chevillard répond que dans un premier temps, il y a une période d'essai et que, dans le laboratoire, on privilégie les jours flottants pour garder une certaine souplesse face aux impératifs. Pascal Rihet rappelle que le choix des demandes de télétravail par campagnes permet de traiter les demandes de la même façon et par un même comité.

Labo 1.5 : présentation par Laurent Perrin.

L'association Labo 1.5 est devenue un groupement de recherche, ayant pour objectif l'étude nationale de la recherche publique avec une réflexion sur la baisse des émissions des gaz à effets de serre dans la recherche. Le logiciel GES 1.5 permet de calculer l'empreinte carbone des laboratoires, pour une analyse nationale. Actuellement, sont mesurées les émissions liées aux bâtiments, missions, déplacements domicile / travail et informatique. Pour l'instant, sont exclus l'usage d'internet et usage numérique, les équipements et consommables (en particulier plastiques).

Résultats pour 2019 – 2020 :

- Bâtiment : passoire énergétique -> alerter l'Inserm
- En 2020, baisse des investissements informatiques et des missions (peu significatif vu la situation sanitaire). Lionel Spinelli précise que dans le marché informatique MATINFO IV qui commence, 1/5^e de la note attribuée a été basée sur l'écologie, on progresse !
- Pour les trajets, ce sont surtout les ITA et les chercheurs/EC qui augmentent l'empreinte carbone. A noter en 2020, un plus grand recours aux voitures au détriment des transports en commun. Juliette Malfait met en avant l'essai de covoiturage pour les doctorants du laboratoire.

- Laurent Perrin insiste sur le taux élevé de réponse (62% en 2019 – 60% en 2020), il va bientôt lancer la campagne 2021 et **encourage un maximum de personnes à répondre.**
- Laurent Perrin informe également de l'existence du jeu collaboratif et participatif « La Fresque du Climat ». Le but est de comprendre le réchauffement climatique et les enjeux liés. Il fera la formation pour devenir animateur.
- Juliette Malfait souhaiterait savoir comment diminuer les déchets, en particulier pour la PCC. Christine Brun répond que les protocoles ont déjà été optimisés, et le matériel a été réétudié par les fournisseurs pour réduire les matières premières. Sobriété et utilité en sont les principes essentiels.

La direction appelle chacun à un effort sur les comportements, ayant observé par exemple des fenêtres ouvertes dans des pièces ayant un chauffage réglé sur max.

- L'Inserm est conscient de la facture énergétique du bâtiment. La DR avait demandé un budget de 14 millions d'euros pour la rénovation mais le siège a refusé. La demande sera réitérée dans 2 ans.
- Pascal Rihet s'engage à partager ces résultats avec les autres laboratoires du TPR2 pendant les comités de pilotage, dans un but de sensibilisation.

Questions diverses

- Denis Puthier fait part du mal être d'un enseignant-chercheur dû à une surcharge de travail et de contraintes pour certaines activités d'enseignement à l'université (cours, examens...) de recherche au laboratoire. Le collège de direction s'engage à tout mettre en œuvre pour améliorer la situation et rencontrera cet EC.
- Iris Manosalva demande où en sont les avancées sur les contrats de mission. Pascal Rihet répond qu'il a demandé 3 mois plus tôt à l'Inserm, comment se fera la mise en place des contrats de mission (issus de la LPPR) et quand. L'Inserm et l'AMU travaillent sur cette question mais rien de concret pour l'instant, il doit se renseigner (*). En revanche, des chaires Junior ont été mise en place à l'AMU et dans les EPST. Ce ne sont pas des postes de titulaires mais des CDD de 3 à 6 ans avec, en principe, une titularisation à la clé. Cette voie est à creuser.

(*) Après vérification auprès de la DRH de l'Inserm, Pascal Rihet confirme que ces contrats de mission ne sont pas encore en place à l'Inserm.

- Juliette demande si des listes « étudiants » et « doctorants » pourraient être créées -> Lionel Spinelli s'en occupe.